

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

**EXTRAIT
DU
REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU
CONSEIL DE COMMUNAUTE**

**Séance du 19 mai 2006
(convocation du 5 mai 2006)**

Aujourd'hui Vendredi Dix-Neuf Mai Deux Mil Six à 17 Heures 00 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Alain ROUSSET, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. ROUSSET Alain, M. MARTIN Hugues, M. HOUEBERT Henri, M. BOBET Patrick, M. BRANA Pierre, M. BRON Jean-Charles, M. BROQUA Michel, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Alain, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, Mme DESSERTINE Laurence, M. DUCHENE Michel, Mme EYSSAUTIER Odette, M. FAVROUL Jean-Pierre, Mme FAYET Véronique, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GUICHARD Max, M. LABISTE Bernard, Mme LACUEY Conchita, M. LAMAISON Serge, M. PIERRE Maurice, M. SAINTE-MARIE Michel, M. TURON Jean-Pierre, M. VALADE Jacques, M. ANZIANI Alain, M. BANNEL Jean-Didier, M. BAUDRY Claude, M. BELLOC Alain, Mme BRUNET Françoise, M. CANOVAS Bruno, Mme CARLE DE LA FAILLE Marie Claude, Mme CASTANET Anne, M. CASTEL Lucien, M. CASTEX Régis, Mme CAZALET Anne-Marie, M. CAZENAVE Charles, M. CHAZEAU Jean, Mme CONTE Marie-Josée, Mlle COUTANCEAU Emilie, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DANE Michel, Mme DARCHE Michelle, Mme DELAUNAY Michèle, M. DOUGADOS Daniel, M. DUPRAT Christophe, M. FEUGAS Jean-Claude, M. GRANET Michel, M. GUICHOUX Jacques, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. HERITIE Michel, M. HOURCQ Robert, M. HURMIC Pierre, Mme ISTE Michèle, M. JAULT Daniel, Mme JORDA-DEDIEU Carole, M. JOUVE Serge, Mme KEISER Anne-Marie, Mme LIMOUZIN Michèle, M. MANSENCAL Alain, M. MAURIN Vincent, M. MERCHERZ Jean, M. MILLET Thierry, M. MOULINIER Maxime, M. NEUVILLE Michel, Mme NOEL Marie-Claude, Mme PALVADEAU Chrystèle, M. QUERON Robert, Mme RAFFARD Florence, M. REBIERE André, M. REDON Michel, M. RESPAUD Jacques, M. SARRAT Didier, M. SIMON Patrick, Mme VIGNE Elisabeth, Mme WALRYCK Anne.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. BRANA Pierre à Mlle COUTANCEAU Emilie (jusqu'à 18h)
M. CAZABONNE Didier à CAZABONNE Alain (jusqu'à 18h)
M. DAVID Alain à M. COUTURIER Jean-Louis
M. DUCASSOU Dominique à M. DUPRAT Christophe
M. FELTESSE Vincent à M. ROUSSET Alain
M. FLORIAN Nicolas à Mme CAZALET Anne-Marie
M. GELLE Thierry à M. CASTEX Régis
M. LABARDIN Michel à Mme FAYET Véronique
M. MERCIER Michel à M. DOUGADOS Daniel
M. PUJOL Patrick à M. DUCHENE Michel
M. SEUROT Bernard à M. REBIERE André
M. SOUBIRAN Claude à M. SIMON Patrick
M. TOUZEAU Jean à Mme CARTRON Françoise
M. BANAYAN Alexis à Mme BRUNET Françoise
M. BELIN Bernard à M. HOURCQ Robert
M. BENOIT Jean-Jacques à M. JOUVE Serge
Mme BRACQ Mireille à M. CASTEL Lucien
M. BREILLAT Jacques à M. BELLOC Alain
M. CANIVENC René à Mme DESSERTINE Laurence
M. CARTI Michel à M. HERITIE Michel
M. CORDOBA Aimé à M. SARRAT Didier
M. DAVID Jean-Louis à Mme CARLE DE LA FAILLE Marie Claude
Mme DE FRANCOIS Béatrice à M. ANZIANI Alain
M. DELAUX Stéphan à M. BRON Jean-Charles

Mme DUBOURG-LAVROFF Sonia à M. CAZENAVE Charles
Mme DUMONT Dominique à M. MOULINIER Maxime
M. DUTIL Silvére à M. JAULT Daniel
Mme FAORO Michèle à M. PIERRE Maurice
M. FAYET Guy à Mme CASTANET Anne
M. FERILLOT Michel à Mme DELAUNAY Michèle
M. GOURGUES Jean-Pierre à M. BAUDRY Claude
M. GUILLEMOTEAU Patrick à M. HOUEBERT Henri (jusqu'à 18h)
M. JUNCA Bernard à M. MANSENCAL Alain
M. LOTHAIRE Pierre à M. MERCHERZ Jean
M. MAMERE Noël à M. DANE Michel
M. MANGON Jacques à M. MILLET Thierry
M. MONCASSIN Alain à M. FREYGEFOND Ludovic
Mme MOULIN-BOUDARD Martine à M. NEUVILLE Michel
Mme PARCELIER Muriel à M. CANOVAS Bruno
M. POIGNONEC Michel à Mme VIGNE Elisabeth
M. PONS Henri à Mme PALVADEAU Chrystèle
Mme PUJO Colette à Mme DARCHE Michelle
M. QUANCARD Joël à Mme RAFFARD Florence
M. RESPAUD Jacques à M. GRANET Michel (jusqu'à 18h)
M. SEGUREL Jean-Pierre à M. GUICHOUX Jacques
M. TAVART Jean-Michel à Mme LIMOUZIN Michèle
Mme TOUTON Elisabeth à M. QUERON Robert

LA SEANCE EST OUVERTE

**BORDEAUX - Organisation de la conférence ICIN 2006 du 29 mai au 1er juin
2006 à la Cité Mondiale - Participation de la Communauté Urbaine - Décision -
Autorisation**

Madame WALRYCK présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Initiées en 1989 par l'ADERA selon une périodicité de 18 mois, les conférences ICIN (International Conference on Intelligence in next generation Networks), spécifiquement dédiées aux problématiques des télécommunications et des réseaux, rencontrent traditionnellement un réel succès en attirant de 250 à 300 participants venus de 20 pays différents.

ICIN 2006 se déroulera à la Cité Mondiale à Bordeaux du 29 mai au 1^{er} juin 2006. Rassemblant des experts de l'ensemble des secteurs de l'industrie des TIC, tels que les opérateurs de réseaux, fournisseurs de services et de contenus, intégrateurs de systèmes, universités et consommateurs, la thématique retenue pour cette dixième édition concernera *la convergence dans les services, les médias et les réseaux*.

Abordant à la fois les aspects technologiques et économiques, la conférence comportera une journée de tutoriaux suivie de trois jours de programme technique au cours desquels les participants pourront échanger leurs expériences, partager leurs connaissances et s'informer sur l'état de la technologie. Le programme technique s'ouvrira par des communications inaugurales d'éminents spécialistes tels que Mick Reeves (*BT-Royaume-Uni*) qui présentera la stratégie de BT pour le déploiement du réseau du 21^{ème} siècle, Rod Randall (*Vestbridge Partners – USA*), qui parlera de l'intelligence dans les réseaux et le Docteur Hung Song (*Samsung – Corée*), qui abordera la technologie Wimax mobile et les mobiles de 4^{ème} génération

L'objectif de cette édition est de démontrer que la communication prenant une part prépondérante dans les échanges internationaux et les activités de tous, l'industrie n'a plus d'autre alternative que de développer une convergence forte entre voix et données comme entre fixe et mobile, ce qui suppose l'accroissement et le renforcement des liens entre les informations convergentes et le déploiement de plateformes mutualisées au sein des réseaux. Enfin à travers des sessions consacrées à la multidiffusion et aux réseaux « pair à pair », la conférence couvrira également les technologies de rupture qui sont sur le point de remodeler le paysage des télécommunications.

Le budget prévisionnel hors taxes pour l'organisation de ce congrès s'établit comme suit :

Dépenses		Recettes	
Location des espaces :	17.142 €	Inscriptions :	136.216 €
Matériel technique et audiovisuel :	6.843 €	Sponsoring :	24.666 €
Editions – Communication :	25.676 €	Exposition :	4.770 €
Organisation logistique :	17.723 €		
Programme scientifique et promotion :	62.000 €		
Accueil, réception, restauration :	33.886 €		
Divers (assurances, taxes) :	2.382 €		
Total :	165.652 €	Total :	165.652 €

Notre établissement public, sollicité au titre de l'organisation des déplacements des 250 congressistes sur l'ensemble du réseau de transport en commun de l'agglomération, pourrait prendre en charge, pour les remettre aux congressistes, des titres de transports « Bordeaux Congrès », ce qui représente un coût maximum de 740 €. La Mairie de Bordeaux a quant à elle donné son accord pour prendre en charge l'organisation d'un cocktail dans les salons de l'hôtel de ville de Bordeaux le 30 mai en soirée.

Compte tenu de l'intérêt que cette conférence suscite auprès de l'ensemble des professionnels de l'industrie des TIC, d'une part, et du fait que cette manifestation répond aux critères de recevabilité des aides que la Communauté Urbaine se propose d'allouer pour encourager l'organisation de congrès à caractère scientifique sur son territoire, d'autre part, il vous est proposé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

- **DECIDER** la prise en charge par la Communauté Urbaine du financement de 250 titres de transports « Bordeaux Congrès » sur le réseau TBC au bénéfice des congressistes de la *Conférence ICIN 2006* organisée à la Cité Mondiale du 29 mai au 1^{er} juin 2006 pour un montant maximum de 740 € ;
- **AUTORISER** Monsieur le Président à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de cette prestation.

La dépense sera inscrite au chapitre 011 article 6247, fonction 900 du budget de l'exercice en cours.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.
Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 19 mai 2006,

Pour expédition conforme,
par délégation,
le Vice -Président,

<p>REÇU EN PRÉFECTURE LE 7 JUIN 2006</p>

M. MICHEL MERCIER

